

LANDAS Hervé
40 boulevard Rabelais
34000 Montpellier

Montpellier, le 16 mars 2025

Monsieur,

Dans le cadre de l'enquête publique du Plan des mobilités 2032 de Montpellier Méditerranée Métropole, je tiens à vous faire part des souffrances que je subis journallement ainsi que les 2 00 riverains des quatre boulevards Berthelot, Vieussens, Rabelais et D'orient. En effet la situation vécue par les riverains de ces quatre boulevards est en effet directement en relation avec ce PDM.

Le 1er février 2012 le conseil de la métropole a prescrit ce plan de mobilité. Le premier objectif visé est d'**offrir aux habitants** de la Métropole **un cadre de vie apaisé et respirable**. Dans le document de présentation synthétique du projet en septembre 2024, il est martelé les objectifs :

Améliorer le cadre de vie grâce à des centralités apaisées et respirables

Vélo : réseau lisible et sécurisé

Plans de circulation décourageant le transit

Contraindre le transit en cœur de ville

Dans le PDM, cela est bien sûr plus détaillé ainsi on peut lire :

Concernant le vélo :

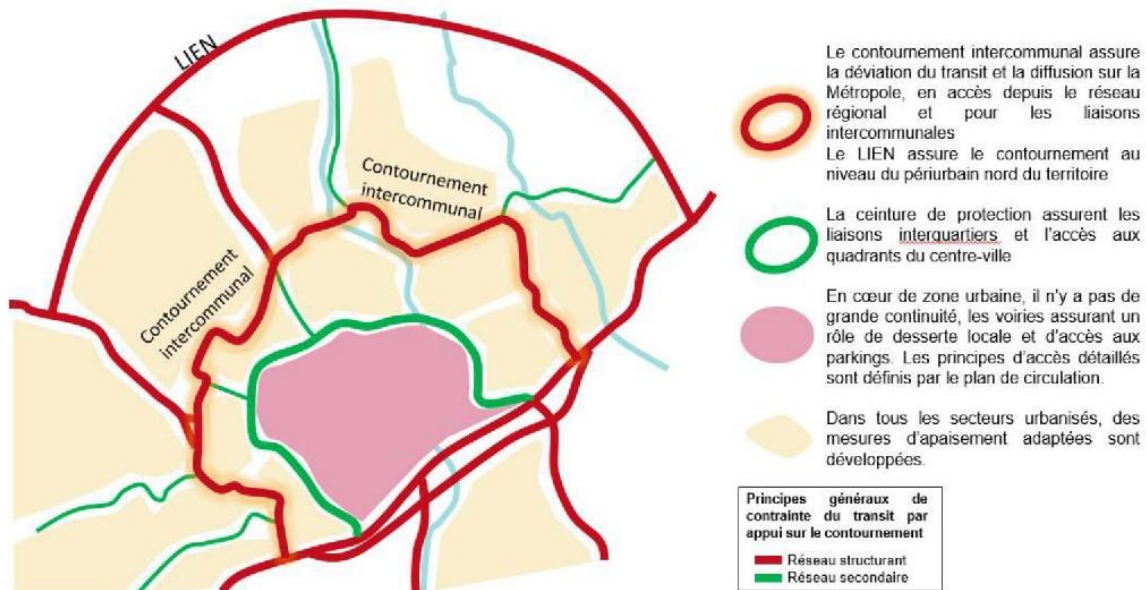
Ainsi pour les **pistes cyclables** : Offrir un réseau continu, **sécurisé, confortable** et visible.

Concernant le réseau routier au paragraphe 3.1.2:

LE RESEAU ROUTIER : UN RESEAU HIERARCHISE VISANT A PRESERVER LES CŒURS DES VILLES ET VILLAGES

En cœur de zone urbaine (poche rose sur la carte ci-contre), les voiries assurent un rôle de **desserte locale** et d'accès aux principales zones de stationnement du centre-ville. Les principes d'accès devront être déclinés en plans de circulation. En particulier, le tunnel de la Comédie est réservé à l'accès aux parkings commerçants, fermé au trafic de transit et la gestion des flux de transit évoluera sur l'avenue de la Liberté.

Les quatre Boulevards sont bien dans la « poche roses ».



Au cœur de zone urbaine, **il n'y a pas de grande continuité**, la ceinture de protection assure les liaisons inter-quartiers.

Comme vous pouvez le constater Il est bien précisé l'exemple de la décision de fermeture du tunnel de la comédie puisque conforme au projet.

Mais la décision, prise en été 2022 par la Métropole et la mairie de mise à double-sens des Boulevard Rabelais et d'Orient, de la fermeture du boulevard Albert Dubout est absente du dossier. Elle a pourtant eu lieu en même temps. La raison serait-elle que cette décision est à l'encontre des effets préconisés par le PDM ?

En effet, les conséquences de cette décision sont catastrophiques et aux antipodes des objectifs de ce PDM. De plus cette décision a été prise par la métropole et la mairie en pleine réflexion sur le PDM.

En effet il a donc été décidé **en été 2022** de créer **une voie de transit à double sens de 2 km en centre-ville empruntant les boulevards Berthelot, Vieussens, Rabelais et d'Orient avec 2 pistes cyclables sur des boulevards dont les dimensions sont incompatibles**. Cela a immédiatement eu pour effet d'augmenter plus que sensiblement la circulation sur ces quatre boulevards de 5 000 véhicules /jour à plus de 15 000 véhicule /jour. C'est-à-dire le contrepied des principes érigés dans ce document « contraindre le transit au cœur de ville » **il a en effet décidé de créer une voie de transit en centre-ville**.

Depuis plus de 2 ans la souffrance que subissent les 2 000 riverains est immense, elle se décline sur plusieurs points exposition aux bruit, exposition à la pollution. Ces deux points ont été constatés par huissiers. Cette pollution sur ces quatre boulevards, créée par la décision de la Métropole et de la maire, entraîne des conséquences désastreuses sur notre santé. Je vous invite à consulter le dossier en ligne

<https://4-boulevards.org/on-vous-explique-tout/>

Dans le document de présentation synthétique du projet en septembre 2024

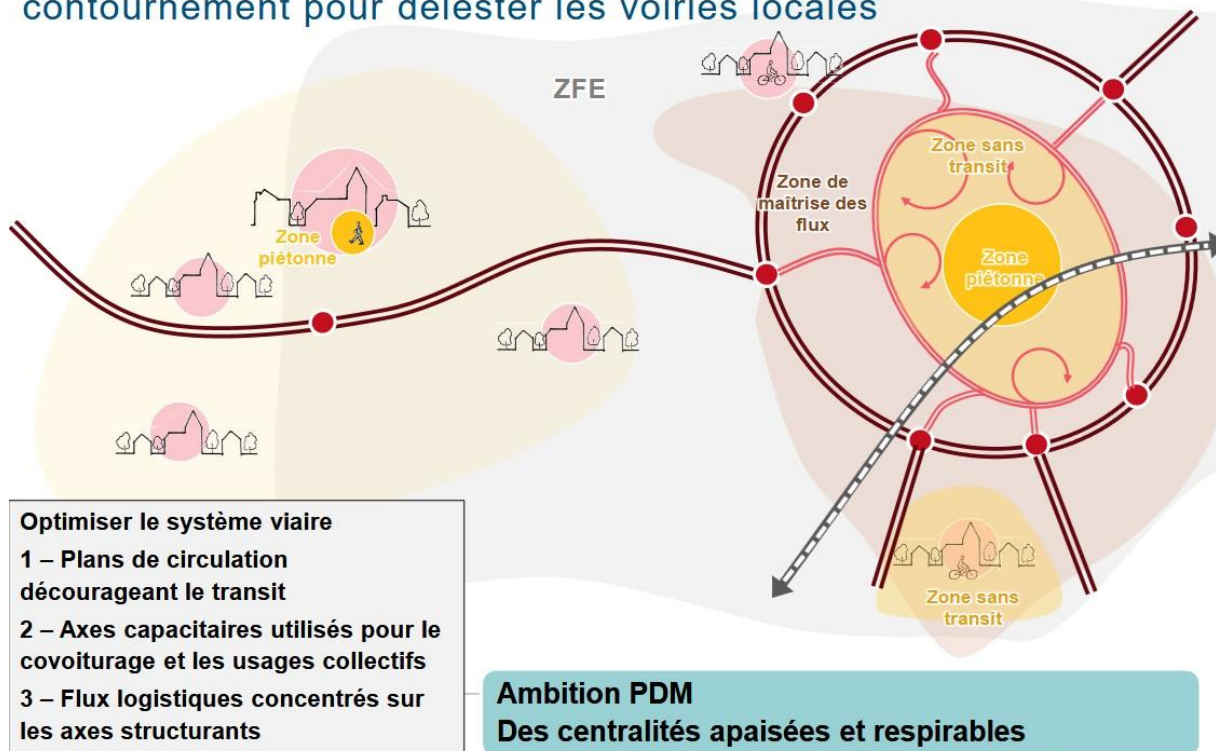
https://www.montpellier3m.fr/sites/default/files/2024_09_reu_publicue_pdm_vok.pdf

Il est pourtant mentionné page 23 : plans de circulation décourageant le transit

On peut y découvrir la notion de circulation en pétales (non citée) symbolisée par les flèches circulaires.

C'est-à-dire l'inverse que la Métropole et la mairie a mis en place en créant en été 2022 cet axe de transit inter quartier à double sens de 2 km!

3. S'appuyer sur le réseau routier structurant dont le contournement pour délester les voiries locales



Page 24 le plan de situation actuelle date de 2019 avant la création de la voie de transit par les quatre boulevards.

Situation actuelle



La circulation passe par le boulevard Albert Dubout.

Ci-dessous la situation symbolisée depuis 2022 :

Situation modifiée par le Maire depuis été 2022



La circulation passe par les quatre boulevards en centre ville !

On peut constater sur les figures 56 et 57 (localisation des points de congestion) paragraphe 3.3.1.2 et 3.3.1.3 du PDM que **les quatre boulevards n'étaient pas congestionnés en 2019**, en blanc sur les figures.

Les 15 000 véhicules/jours circulant sur les quatre boulevards sont bien une conséquence directe du plan de circulation décidée en 2022 par la Métropole et la Mairie.

La Mairie et la Métropole nient pourtant toute responsabilité et refusent tout dialogue. Il est clair que la voie de transit créée en été 2022 sur nos quatre boulevards est antinomique au PDM. Je demande donc que dans le cadre de cette enquête publique, une réflexion soit enfin ouverte pour mettre un terme à cette situation honteuse et indigne de ce projet.

Hervé Landas